
ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES BOUCHES DU RHONE

Mesdames et Messieurs les Président(e)s de club du département des Bouches du Rhône, vous êtes convié(e)s à l'assemblée générale qui se tiendra :

**Le Samedi 02 Décembre 2017 à 15H00
à ST MARTIN DE CRAU 13310**
Salle Aqui Sambien- 2, Rue des Compagnons
(plan ci-joint)

Ordre du jour

- Rapport moral de la Présidente.
- Rapport des commissions.
- Rapport financier année 2017.
- Rapport du vérificateur aux comptes.
- Nomination d'un vérificateur aux comptes et de son suppléant pour l'année 2018
- Nomination du représentant du CD à L'AG de la FFTA
- Projet sportif
- Prévisionnel année 2018.
- Questions diverses.

En l'absence de Quorum, l'AG sera convoquée sur le même site : Le 2 décembre 2017 à 15H30.



COMITE DEPARTEMENTAL



PROCURATION

Je soussigné.....,
Président(e) du club..... Affilié à la FFTA sous le N°....., ne pouvant
participer à l'assemblée générale du Comité Départemental de tir à l'arc du 13 fixée au
Samedi 2 décembre 2017 à la salle Aqvi Sambien- 2, Rue des Compagnons ,Saint Martin de
Crau, autorise, par la présente, M./Mme.....à prendre part au vote du
rapport moral et financier en mon nom.

Date
Signature



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC



REPRESENTANT DU CD 13 A L'AG DE LA FFTA

Je soussigné (e), Numéro de licence :
Archer(e) du clubprésente ma candidature pour
représenter le Comité départemental 13 de Tir à l'Arc lors de l'AG de la FFTA qui se tiendra
à le .

Date

Signature

**SALLE AQUI SAMBIEN 2 Rue des Compagnons
13310 SAINT MARTIN DE CRAU**

